

<p>EPAPS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES</p>	<p>FICHES METIERS</p>	<p>DRH 001 Page 1 sur 5 Indice de révision 00</p>
--	-----------------------	---

CHEF DE PROJET

**QUARTIER DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE ET
CORBEVILLE**

Le cadre :

1.1. Le projet de cluster Paris-Saclay

À une quinzaine de kilomètres du centre de Paris, le plateau de Saclay constitue l'un des plus grands pôles scientifiques français, grâce à l'implantation depuis 1945 de grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Afin de conforter le développement du plateau de Saclay (49 communes), l'État a mis en place un dispositif opérationnel en deux temps :

- D'abord, une opération d'intérêt national (O.I.N.) sur 22 communes a été décrétée sur le plateau de Saclay en mars 2009.
- Ensuite, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a créé un établissement public à caractère économique et commercial qui a pour objet « l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international » : c'est l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS).
- Le 31 décembre 2015 l'EPPS est dissout et par décret n°2015-1927 du 31 décembre 2015 l'Établissement public d'Aménagement de Paris-Saclay est créé.

1.2. L'Établissement Public d'Aménagement de Paris- Saclay (EPAPS)

L'EPAPS est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 2010 par la loi relative au Grand Paris. La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles porte création par son décret n°2015-1927 du 31 décembre 2015 de l'Établissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay (EPAPS). Il a pour objet le développement du pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay, et exerce pour cela des missions dans le domaine de l'aménagement, de l'immobilier et du développement économique. Il est notamment l'aménageur de deux zones d'aménagement concerté sur le sud du plateau de Saclay, pour une programmation totale de 1,7 millions de m². (voir sites www.epaps.fr et www.media-paris-saclay.fr pour plus d'informations).

Il a pris l'initiative de deux nouvelles ZAC en Juin et octobre 2014 à Versailles Satory et à Trappes Couloir ferroviaire pour une programmation totale de 700 à 900 000 de m² et étudie le développement d'autres secteurs de développement à Guyancourt d'environ 200 000 m². Il a pris l'initiative d'une nouvelle ZAC sur le secteur de Corbeville en juin 2016.

L'EPAPS est en charge de plusieurs missions au service de la mise en œuvre d'un projet de « cluster technologique de niveau mondial » à l'échelle du plateau de Saclay : réflexion stratégique et cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire, aménagement, développement durable (direction de l'aménagement) mais également maîtrise d'ouvrage d'équipements ou conduite d'opérations pour le compte d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (direction de l'immobilier et des infrastructures), développement économique et valorisation de la recherche (direction du développement économique). On trouve également les fonctions support, communication et une direction administrative et financière regroupant les services juridiques, la gestion du foncier et la direction financière.

L'EPAPS compte 70 personnes.

1.3. La direction de l'aménagement

La direction de l'aménagement est organisée de la manière suivante :

- un pôle « Yvelines », qui développe des opérations d'aménagement dans le cadre d'une stratégie territoriale qu'il contribue à élaborer en liaison avec les collectivités locales à travers le Contrat de développement territorial des Yvelines et des prises d'initiative de ZAC décidées sur les secteurs de Satory et Trappes ou en projet sur Guyancourt ;
- un pôle Quartier de l'école Polytechnique et Corbeville, organisé en équipes-projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'École polytechnique et du futur quartier Corbeville le tout représentant une programmation de plus de 1 millions de m² ;
- un pôle « Quartier Moulon et Campus Vallée », organisé en équipes-projets, où sont situées les opérations majeures autour du campus de l'École Centrale-Supélec et du projet urbain Campus Vallée ainsi que les développements autour du site du CEA à Saclay le tout représentant une programmation de plus de 1 millions de m² ;
- un pôle technique, qui assure notamment la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement des espaces publics ;
- un directeur foncier et un responsable SIG

Aujourd'hui chaque équipe-projet travaille :

- Au pilotage des études de maîtrise d'œuvre de conception urbaine (suivi et évolution du schéma directeur, définition des espaces publics, constructibilité, suivi des marchés...) en lien avec le pôle technique,
- Au pilotage des études stratégiques et thématiques (commerces, équipements etc...),
- Aux évolutions règlementaires dans le cadre des mises en œuvre des ZAC (procédures ZAC, DUP, évolution PLU etc...)
- Au suivi juridique des montages opérationnels,
- Au suivi de la programmation et de ses évolutions dans le cadre de la ZAC,
- Au suivi des projets immobiliers, à l'arrivée des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des projets d'activités économiques,
- A l'organisation des consultations visant à attribuer des droits à construire pour des opérations de logements, puis aux projets architecturaux liés à ces consultations : rédaction des dossiers de consultation, et suivi des consultations, analyse des offres, suivi des faisabilités architecturales, des fiches de lot, concours de maîtrise d'œuvre, cessions de terrain, dépôt de PC jusqu'aux travaux...
- Aux relations partenariales (collectivités, services de l'Etat, associations, établissement existants, STIF, SGP etc...),

L'avancée simultanée et l'abondance de sujets communs exigent un travail transversal entre les équipes et entre les directions dédiées au projet.

1.4. La ZAC du quartier de l'Ecole polytechnique et Corbeville

Le quartier de l'Ecole polytechnique est l'une des deux opérations majeures du projet de Paris-Saclay sur la frange sud du plateau, avec la ZAC du quartier Moulon. Située sur les deux communes de Palaiseau et de Saclay, elle couvre un périmètre de 232 ha, sur lequel sont programmés 870 000 m² de surface de plancher.

Le projet prévoit la création d'un quartier ouvert et mixte accueillant établissements d'enseignement supérieur, développement économique, logements étudiants et familiaux, équipements, commerces et services. Le cadre de vie sera amélioré, avec le développement d'espaces publics largement paysagers et l'amélioration de la desserte en transports en commun.

Après trois ans d'études préalables et de concertation, la création et la réalisation de la ZAC ont été approuvées par arrêté préfectoral début 2014, permettant un passage à l'opérationnel : les premiers travaux de bâtiments et d'espaces publics ont démarré en 2014, et la dynamique s'amplifie.

Pour la mise en œuvre des espaces publics du quartier et la conception urbaine, l'aménageur a contracté deux accords-cadres :

- Un accord-cadre d'urbanisme conseil avec le groupement Michel Desvigne paysagiste – XDGA-FAA
- Un accord-cadre de maîtrise d'œuvre technique avec le groupement Tugec-Confluences-Sol Paysage.

Ces deux groupements ont la charge de concevoir et mettre en œuvre les nouveaux espaces publics du quartier, des études au chantier, dans le but d'accueillir les programmes immobiliers s'implantant dans le quartier.

Le secteur de Corbeville est la 3^{ème} opération d'aménagement du campus urbain, sur un périmètre de 70 ha elle a vocation accueillir du logement familial et étudiant, de l'activité économique ainsi que des grands équipements comme notamment le future groupe hospitalier du Nord Essonne.

La maîtrise d'œuvre urbaine est assurée par le groupement UAPS/BASE/TPFI.

La ZAC sera créée en 2019

L'équipe du quartier de l'Ecole polytechnique / Corbeville est constituée d'une directrice, d'une assistante, de 2 chefs de projet, 2 chargés de projet dont un CDD ainsi que 2 référents au pôle technique en charge de l'exécution des travaux et des interfaces de chantiers avec les lots immobiliers. Le présent poste de chef de projet viendra compléter cette équipe.

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

Au sein de l'équipe en charge du projet urbain des ZAC du quartier de l'Ecole Polytechnique / Corbeville, le/la chef de projets participe sous l'autorité de sa directrice et en dialogue avec l'ensemble de l'équipe au suivi global et à l'avancement des opérations d'aménagements. Il/elle sera plus particulièrement en charge d'un secteur.

ACTIVITES ET TACHES RELATIVES AU POSTE :

Le / la chef de projet pilotera en particulier pour certains sous-secteurs des ZAC du quartier Polytechnique / Corbeville les sujets suivants :

- La conduite des études et procédures réglementaires des opérations (Etude d'impact, dossiers de ZAC, Dossier d'autorisation unique, modification des documents d'urbanisme, ESSP,...).
- La conduite des études urbaines du quartier et d'études transversales qui pourraient être nécessaires dans le cadre du projet : il s'agit de piloter des études conduites par l'urbaniste en chef du quartier ou d'autres prestataires.
- Le suivi de consultations mixtes (logements, bureaux, commerces..) d'opérateurs / gestionnaires : mise en place des ateliers d'échanges avec les opérateurs, analyse, préparation des auditions, rédaction des conclusions...Les volets concernés sont les volets urbains, architecturaux, programmatiques, juridiques et financiers. Il /elle devra avoir une connaissance importante dans le domaine de l'immobilier (bilan promoteur...) et le secteur du logement/ bureaux.
- Le montage d'autres opérations : rédaction des règlements de consultation, préparation des montages juridiques, suivi de la consultation en phase opérateurs, expertise (bilan promoteurs).
- Le suivi de projets immobiliers en phase conception puis réalisation : il s'agit d'un suivi global des projets immobiliers tant sur les volets foncier, réglementaire, architectural et urbain, environnemental et technique (raccordement réseaux et espaces publics) sur des projets d'envergure qui nécessitent une capacité d'échanges avec les MOA et leur MOE. Il s'agit de garantir la qualité et le bon déroulement de l'opération en interface avec la conception et la réalisation des espaces publics réalisés par l'aménageur.
- Le suivi des études de maîtrise d'œuvre d'espaces publics (volet urbain, paysager et technique) : suivi des missions, rédaction de cahier des charges, pilotage de missions et suivi technique, suivi facturations, suivi du chiffrage. Il/elle devra avoir une connaissance importante dans ce domaine pour être le garant, à toutes les étapes de la conception des espaces publics (de la phase faisabilité, AVP, PRO jusqu'à la réalisation), de la qualité du projet
- Le dialogue avec les collectivités et les partenaires du projet (STIF, SGP...).

Enfin, selon les besoins, le chef de projet est amené à piloter des missions transversales thématiques à l'échelle de la direction.

POSITIONNEMENT DU POSTE :

Rattachement hiérarchique : DIRECTRICE DE PROJET ZAC Quartier de l'Ecole polytechnique/
CORBEVILLE

COMPETENCES REQUISES :

SAVOIR / SAVOIR-FAIRE :

- Management de projet
- Montages immobiliers
- Connaissances juridiques : maîtrise des procédures administratives et des réglementations, droit de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, des contrats...
- Code des Marchés publics
- Maîtrise des schémas directeurs d'aménagement urbain
- SIG
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse fine pour pouvoir adapter chaque projet aux spécificités de chaque territoire
- Intérêt pour l'urbanisme et l'architecture
- Intérêt pour l'innovation

SAVOIR-ETRE :

- Capacités relationnelles
- Goût pour le travail en équipe
- Méthode et rigueur
- Autonomie
- Sens de l'initiative
- Capacité à s'exprimer à l'oral
- Capacité d'adaptation
- Sens de la négociation

DIPLOMES :

- Formation de niveau Bac +3 : licence professionnelle en aménagement du territoire et urbanisme
- Formation de niveau Bac +5 : diplôme d'architecte, master 2 en urbanisme, en aménagement urbain ou en politique de la ville, géographie et aménagement territorial...
- Écoles d'ingénieurs avec une spécialisation en aménagement du cadre de vie.

CONTRAINTES :

- Travail sur écran quotidien
- Visites de chantier : port d'EPI obligatoire

EXPERIENCES

- A minima une expérience significative en aménagement ou immobilier est souhaitée.